



Molette B



Nom de la variété en France

Molette

Origine

Ce cépage autochtone de la Savoie est, d'après les analyses génétiques publiées, probablement un descendant du Gouais B.

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union Européenne.

Données règlementaires

En France, la Molette B est officiellement inscrite au "Catalogue des variétés de vigne".

Utilisation

Variété de raisin de cuve

Evolution des surfaces cultivées en France

	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2016
ha	98	96	36	32	34	30	25

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité de poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur jaune,
- aux feuilles adultes grandes, orbiculaires, entières avec un sinus pétiolaire peu ouvert ou fermé, à base en U, des dents moyennes ou longues par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes, une pigmentation anthocyanique des nervures moyenne, un limbe involuté et à la face inférieure, une densité moyenne à forte des poils dressés et une densité faible à moyenne des poils couchés,
- aux baies de forme arrondie ou légèrement aplatie.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	232	247	176	194	244	248	233	249
Allèle 2	141	234	249	178	196	260	254	245	251

Phénologie

Epoque de débourrement : 4 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines et demie après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

La Molette B est un cépage vigoureux qui possède un port assez érigé. La fertilité est moyenne en taille courte mais la production devient importante lorsque ce cépage est taillé à longs bois. La Molette B paraît bien adaptée aux terroirs argilo-calcaires et aux sols sablonneux.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Ce cépage est sensible à la pourriture grise et au mildiou.

Potentialités technologiques

Les grappes sont moyennes et les baies petites. La Molette B permet d'obtenir des vins clairs, assez alcooliques et acides mais relativement peu aromatiques et communs.

Sélection clonale en France

Les deux clones agréés de Molette B portent les numéros 1039 et 1230.

Un conservatoire d'une dizaine de clones a été planté en 1999 dans le vignoble de Savoie.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi.
- Documentation interne du Domaine de Vassal. 1949-2011, INRA, Marseillan-plateau.
- Cépages et vignobles de France, tome 1. P. Galet, 1990, Ed. Dehan, Montpellier.
- Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1902-1910, Ed. Masson, Paris.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication		Taille de baies	Sensibilité au Botrytis	Intensité aromatique	Aptitudes oenologiques
1039	Ain	ENTAV	moyenne à supérieure	moyen à supérieur	moyenne	
	1997	Savoie	moyen		moyenne à supérieure	
			moyenne			

ENTAV  INRA®

Clone un peu plus productif que la moyenne du cépage

1230	Ain	IFV	moyenne	moyen	moyenne	
	2015	Languedoc-Roussillon	moyen		moyenne	
			moyenne			

ENTAV  INRA®

Clone conforme aux caractéristiques du cépage



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

